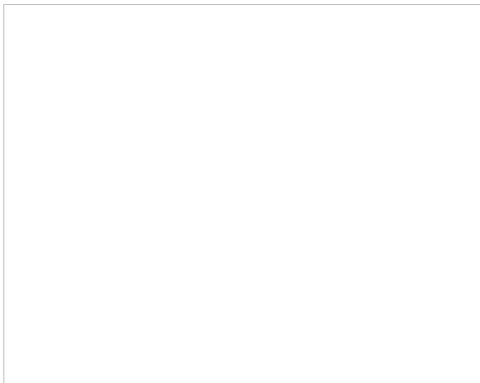




Publié sur *ORDIF* (<https://www.ordif.com>)

[Accueil](#) > Organisation institutionnelle des déchets



Cartographie
Déchets ménagers et assimilés

Les acteurs compétents pour la collecte et le traitement des déchets ménagers en 2019

Les récentes lois Maptam et Notre ont apporté d'importants changements en ce qui concerne la gestion des déchets. Les compétences collecte et traitement auparavant confiées aux communes ont été transférées aux EPCI (sauf Paris), qui ont eux aussi la possibilité de déléguer ces compétences à des syndicats mixtes de collecte et/ou de traitement.

Cette carte interactive permet d'identifier l'ensemble des acteurs compétents pour la collecte et le traitement des déchets au 1^{er} janvier 2019 (les périmètres sont susceptibles d'évoluer en cours d'année). Elle permet d'accéder, pour chaque acteur, à sa composition par adhérent et d'autres informations comme sa population et son rapport annuel déchets.

[>> Cliquer ici pour accéder à la carte](#)

Repères :

[>> Consulter la carte interactive](#)

Contact :

Valentin Sauques
Chef de projets sénior Déchets Ménagers et Assimilés et observation économique

valentin.sauques@iau-idf.fr

Tél. 01 77 49 75 37

Source URL: <https://www.ordif.com/publication/organisation-institutionnelle-des-dechets>